

Le tabac a toujours le vent en poupe chez les jeunes togolais



Malgré l'interdiction, la vente en détail des cigarettes est toujours effective à de nombreux points, les lieux fréquentés par les jeunes sont les plus ciblés. C'est en substance ce qui ressort du rapport d'étude sur la commercialisation en détail des cigarettes en Afrique. Les résultats ont été présentés à la presse mercredi à Lomé par l'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement (ANCE-Togo).

L'étude sur la vente en détail de cigarettes en Afrique a été menée dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'épidémie du tabagisme.

Elle a été faite dans dix pays, notamment le Burkina Faso, le Cameroun, le Tchad, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, le Nigéria, l'Ouganda et le Togo. Et menée par l'Alliance pour le Contrôle du Tabac en Afrique (ATCA) avec le soutien de Campaign for Tobacco-Free Kids (CTFK), de concert avec les organisations de la société civile à l'instar de l'ANCE-Togo.

Les données ont été collectées sur les lieux de rassemblement des jeunes tels que les centres commerciaux, les cinémas et les magasins de jeux et indiquent que dans chaque capitale, des bâtons de cigarettes pourraient facilement être achetés.

« Vu que la documentation sur le phénomène de la vente en

détail de cigarettes en Afrique est généralement assez limitée, il est certain que la pratique est répandue sur le continent et presque partout dans le monde. Des cigarettes sont vendues en détail même dans les pays où la loi l'interdit », a résumé Clément Kokou Odji, Coordonnateur du projet de lutte contre le tabagisme.

M. Odji a indiqué que lorsque les cigarettes sont vendues en détail, elles deviennent relativement moins chères que lorsqu'elles sont vendues en emballage complet. La situation permet aussi malheureusement aux jeunes d'expérimenter le produit et de devenir des utilisateurs réguliers.

Il ajoute que la vente en détails constitue une forme de commerce illicite dans les pays où ces ventes sont interdites et mine les efforts des fumeurs pour cesser de fumer.

{loadmoduleid 210}

Des recommandations ont été formulées à cet effet. Celles-ci demandent aux gouvernements de s'assurer que la vente en détail est interdite et d'interdire toutes les formes de publicité, de promotion et de parrainage en faveur des produits du tabac.

Aussi est-il recommandé d'envisager l'octroi de licences aux détaillants pour pouvoir contrôler la vente de cigarettes en détail.

L'enquête révèle que sur un échantillon de 78 détaillants visités dans les 10 capitales, 530 paquets de cigarettes ouverts ont été observés. Elle révèle également que Lomé où la législation dispose pourtant que les cigarettes soient vendues en boîte de 20, vient en 2ème position après Kampala en matière de cette violation.